

Horizon Europe : le Parlement reste sollicité



**TIANA ANGELINA MOSER, CONSEILLÈRE AUX ETATS
MEMBRE DU TEAM POLITIQUE FUTURE**

Après la conclusion matérielle des négociations sur les « Bilatérales III », la communauté scientifique a ressenti un grand soulagement. Grâce à l'activation complète du régime transitoire, les scientifiques ainsi que les actrices et les acteurs de l'innovation peuvent participer à presque tous les appels d'offres d'Horizon Europe en 2025. En février, le Conseil fédéral a communiqué que l'accord sur la participation de la Suisse aux programmes de l'UE (EUPA) devrait être signé déjà en novembre, ouvrant ainsi la voie à une association au paquet Horizon avec effet rétroactif à partir de janvier 2025.

Les scientifiques et les entreprises ont été exclues pendant près de quatre ans des prestigieux encouragements individuels et des coordinations de projets. Nous pouvons nous réjouir de voir le pôle suisse de recherche et d'innovation s'amarrer à nouveau au plus grand programme d'encouragement au monde. Mais évitons de croire que nous sommes à l'abri. L'EUPA fait partie du nouveau paquet d'accords. En fonction de la décision du Parlement et de la population votante sur les « Bilatérales III », la participation de la Suisse au programme de recherche et d'innovation de l'UE pourrait n'être qu'une parenthèse.

Le Parlement a adopté en 2020 un crédit-cadre pour la participation de la Suisse au paquet Horizon 2021-2027. Il doit toutefois confirmer les moyens financiers pour l'association dans le cadre des budgets fédéraux annuels. Si nous voulons assurer à long terme le positionnement international du pôle de recherche suisse, nous restons donc fortement sollicités-es.

P. 2

PROGRAMME D'ALLÈGEMENT 2027

Les coupes auront un impact sur le marché du travail et sur l'économie

Le programme d'allègement des finances fédérales 2027 prévoit des économies dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) à hauteur de plus de 460 millions de francs par an.

P. 3

DOMAINE FRI : PROGRAMME D'ALLÈGEMENT 2027 Invitation à un échange informel entre science et politique

ETUDES DE MÉDECINE

Former un nombre suffisant de médecins en Suisse

MOVETIA

La CSEC-E n'entre toujours pas en matière

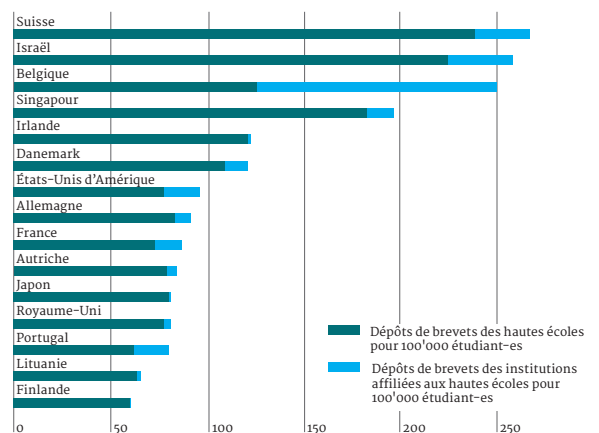
CULTURE D'OGM

La CSEC-N veut prolonger le moratoire de cinq ans

P. 4

FAITS ET CHIFFRES

Dépôts de brevets internationaux issus de l'enseignement supérieur (2017-2021)



Impressum

Münstergasse 64/66, 3011 Berne / T +41 31 351 88 46
info@netzwerk-future.ch, www.reseau-future.ch
La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source. // © Réseau FUTURE 2025

PROGRAMME D'ALLÈGEMENT 2027

Les coupes auront un impact sur le marché du travail et sur l'économie

Le programme d'allègement des finances fédérales 2027 prévoit des économies dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) à hauteur de plus de 460 millions de francs par an. Avec les mesures proposées, il sera encore plus difficile pour les hautes écoles de former la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à l'économie suisse. Le désinvestissement proposé dans l'encouragement de la recherche et de l'innovation aura un impact sur l'économie suisse : un franc économisé par la Confédération signifie une perte pour l'économie jusqu'à cinq fois supérieure.

Le 29 janvier 2025, le Conseil fédéral a mis son projet de programme d'allègement budgétaire 2027 en consultation. Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) est touché de plein fouet par les allègements. Le Conseil fédéral propose d'y réaliser plus de 460 millions de francs d'économies par an ; ces économies toucheront la formation professionnelle, la formation continue, l'ensemble des hautes écoles, ainsi que les institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation. Les allègements prévus par le Conseil fédéral reviennent à ramener les investissements dans le domaine FRI à plus de cinq années en arrière. Ce désinvestissement aura des conséquences profondes sur l'économie et la société suisses.

Impact sur le marché du travail

La Confédération finance le Domaine des EPF et contribue au financement de la formation des étudiant-es des universités cantonales et des hautes écoles spécialisées. Le Conseil fédéral envisage aujourd'hui de réduire la contribution fédérale dans tous les types de hautes écoles. Si elle n'est pas compensée, la baisse du financement fédéral ne permettra pas aux hautes écoles de faire face à la hausse du nombre d'étudiant-es attendue (+18% dans les dix prochaines années) et de répondre aux besoins en main-

d'œuvre qualifiée exprimés par l'économie. Si elle est compensée par une hausse des taxes d'études, comme le suggère le Conseil fédéral, la baisse du financement fédéral aura un impact sur l'égalité des chances et induira des dépenses supplémentaires importantes dans les cantons en matière de bourses de formation.

Un fort impact sur l'économie

Le Conseil fédéral propose de réduire de 10% le financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et d'Innosuisse, l'agence pour la promotion de l'innovation. Avec les coupes proposées dans le programme d'allègement 2027, le FNS devrait réaliser des économies de 270 millions de francs au total pendant les années 2027/2028. Il serait ainsi obligé de refuser le financement de quelque 500 projets de recherche, qui rempliraient pourtant tous les critères d'excellence scientifique. De plus, environ 1'500 postes de jeunes chercheuses et chercheurs ne pourront plus être financés. L'impact sur l'économie des coupes proposée dans l'encouragement de la recherche peut être évalué à 1 milliard de francs au moins, selon des études sur le retour sur investissement. Un franc investi dans la recherche génère en effet une plus-value économique de trois à cinq francs.

Revenir sur la révision de la LERI

S'agissant d'Innosuisse, le Conseil fédéral prévoit une coupe de la contribution fédérale de plus de 30 millions de francs par an dans le budget de l'agence. Il propose de revenir sur les récents aménagements acceptés par le Parlement dans le cadre d'une révision de la LERI pour permettre à Innosuisse de soutenir de façon plus agile les projets innovants et les start-ups. Selon les estimations actuelles, plus de 60 projets innovants conjointement portés par l'économie et la science ne pourraient plus être financés chaque année, dans des domaines comme la digitalisation et la durabilité sociale et environnementale. Avec la contribution essentielle que l'encouragement de l'innovation d'Innosuisse apporte à la création de valeur des entreprises soutenues, les pertes économiques seront elles aussi plusieurs fois supérieures aux économies réalisées.

DOMAINE FRI : PROGRAMME D'ALLÈGEMENT 2027

Invitation à un échange informel entre science et politique — Page 3

DOMAINE FRI : PROGRAMME D'ALLÈGEMENT 2027

Invitation à un échange informel entre science et politique

Le Réseau FUTURE a le plaisir d'inviter les membres du Parlement fédéral à un échange informel avec des représentant-es des hautes écoles suisses et des institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation.

Cet échange se tiendra le **lundi 17 mars 2025**, de **14 heures à 17 heures**, dans la **salle 250 du Palais fédéral**.

Les discussions porteront sur l'impact du programme d'allègement budgétaire sur le domaine FRI et les répercussions des coupes prévues sur l'économie et la société suisses.

Les personnalités suivantes se tiendront à disposition pour les questions des membres du Parlement :

- Académies suisses des sciences : **Yves Flückiger**, président ; **Marianne Bonvin Cuddapah**, secrétaire générale
- Conseil des EPF : **Michael Hengartner**, président
- Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse : **Gérald Walti**, vice-directeur
- Fonds national suisse (FNS) : **Torsten Schwede**, président du Conseil de la recherche ; **Angelika Kalt**, directrice
- swissuniversities (Conférence des rectrices et des recteurs des hautes écoles suisses) : **Andrea Schenker Wicki**, rectrice de l'Université de Bâle et vice-présidente swissuniversities ; **Crispino Bergamaschi**, directeur général FHNW ; **Martina Weiss**, secrétaire générale

Le Réseau FUTURE vous remercie pour votre inscription par courriel auprès de petra.studer@netzwerk-future.ch.

ETUDES DE MÉDECINE

Former un nombre suffisant de médecins en Suisse

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E) a examiné une motion qui a déjà été adoptée par le Conseil national et qui demande au Conseil fédéral de présenter une base légale garantissant la formation d'un nombre suffisant de médecins en Suisse. Par 8 voix contre

2, la CSEC-E recommande à son Conseil d'adopter cette motion. Celle-ci vise à augmenter le nombre de places et de stages de formation en médecine, dans les universités comme dans les hôpitaux. Face à la pénurie de médecins de famille, une attention particulière doit être accordée à la formation des médecins généralistes. Une minorité de la CSEC-E propose cependant de rejeter l'objet, estimant que les mesures initiées par le Conseil fédéral sont déjà en cours de mise en œuvre et que la question relève de la compétence des cantons. Le Conseil des États se prononcera sur la motion lors de la troisième semaine de la session.

MOVETIA

La CSEC-E n'entre toujours pas en matière

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E) a décidé pour la deuxième fois de ne pas entrer en matière sur la révision de la loi sur Movetia. Celle-ci prévoit de transformer Movetia, l'agence nationale de promotion des échanges et de la mobilité au sein du système éducatif, en un établissement autonome de droit public. L'agence disposerait ainsi d'une plus grande autonomie. La majorité de la CSEC-E estime que cette modification n'est pas nécessaire, dans la mesure où l'agence a fait ses preuves dans sa forme juridique actuelle. Lors de la session d'hiver 2024, le Conseil national avait adopté la révision de la loi par 125 voix contre 53 et 5 abstentions. Le Conseil des États examinera le projet pour la deuxième fois au début de la session de printemps. S'il refuse à nouveau d'entrer en matière, la révision de la loi échouera.

CULTURE D'OGM

La CSEC-N veut prolonger le moratoire de cinq ans

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) s'est penchée sur son initiative parlementaire visant à prolonger le moratoire sur le génie génétique. Par 18 voix contre 5 et 2 abstentions, la CSEC-N a suivi une proposition du Conseil fédéral visant à prolonger le moratoire, qui expire le 31 décembre 2025, jusqu'en 2030. L'objectif est d'éviter un vide juridique entre l'expiration du moratoire et l'entrée en vigueur d'une loi spéciale pour la réglementation des nouvelles méthodes de sélection. La loi spéciale sera mise en consultation durant l'été 2025. Le Conseil national traitera cet objet au cours de la première semaine de la session.

FAITS ET CHIFFRES

La Suisse distinguée pour ses brevets internationaux provenant des hautes écoles

La Suisse se classe au premier rang parmi 15 pays analysés entre 2017 et 2021 en termes de brevets internationaux déposés pour 100'000 étudiant-es. C'est ce qui ressort d'un rapport de l'« Institut der deutschen Wirtschaft ». Comme le montre le graphique, les hautes écoles et les institutions affiliées aux hautes écoles suisses ont enregistré 267 dépôts de brevets pour 100'000 étudiant-es, sur la période d'observation. Israël suit de près avec 259 dépôts, la Belgique occupe la troisième place avec 250 brevets. L'Allemagne, avec 92 brevets, arrive en huitième position, juste derrière les Etats-Unis. Ces chiffres confirment le rôle clé des hautes écoles suisses dans l'innovation technologique à l'échelle internationale.

Dépôts de brevets internationaux issus de l'enseignement supérieur (2017-2021)

